

et 139 millions l'année suivante. Il nous a semblé injuste, inopportun et antisocial de percevoir de l'argent des petits salariés pour le rembourser aux grandes sociétés sous forme d'impôt remboursable.

J'ai dit le 6 décembre dernier que le mini-budget était injuste, qu'il visait surtout, comme le bill rejeté lundi dernier, à accroître le chômage et à ralentir le taux de croissance du pays. Le ministre l'a dit lui-même presque aussi clairement. A notre avis, ce n'est pas la politique que le Canada devrait suivre. Même avant que la mesure fiscale soit rejetée il y a une semaine, les résultats des politiques du gouvernement et du ministre se reflétaient dans l'économie par le ralentissement des investissements et l'augmentation du chômage. Tout indique que l'an prochain les investissements seront probablement inférieurs à ceux de 1967 et que le chômage s'accroîtra dans tout le pays.

Qu'il me soit permis de rappeler aux députés que le Conseil économique a indiqué plus d'une fois que la main-d'œuvre au Canada augmente considérablement chaque année et qu'il faut se préoccuper non seulement de trouver des emplois pour les travailleurs qui la composent actuellement mais aussi pour ceux qui s'y ajoutent à raison de 3 ou 4 p. 100 par année. Ralentir le taux de croissance amènera deux résultats inévitables: l'impossibilité de fournir des emplois suffisants et l'augmentation du chômage.

Le ministre des Finances a dit que mon chef préconisait des politiques véritablement inflationnistes pour résoudre l'inflation. Je dis au ministre des Finances, qui n'est pas ici aujourd'hui, qu'il dit des bêtises. En fait, nous vivons dans un milieu économique où rien ne garantit que les anciennes façons de régler pareille situation—abaissement du taux de croissance et augmentation du chômage—auront une influence quelconque sur les prix. Nous vivons à une époque où une hausse du taux d'intérêt se produit en même temps qu'une augmentation de la masse monétaire. Cette situation, qui a duré assez longtemps en 1967, est sans précédent d'après les manuels orthodoxes de science économique. J'ose affirmer que c'est encore ce qui nous attend dans ce domaine du chômage et de la vie chère. Nous ne sommes plus dans un marché libre, et cela depuis plusieurs années. Dans la situation actuelle, une baisse de la demande globale et du taux de croissance, et un ralentissement accru de l'économie, ne retentiront plus automatiquement sur la structure des prix.

[M. Lewis.]

● (3.10 p.m.)

Les prix ne sont pas aussi souples qu'autrefois, ni d'ailleurs les salaires. A l'heure actuelle, l'évolution des structures salariales va au-delà de la baisse du cycle économique, et c'est la même chose pour la structure des prix, qui ne reflète plus les prix d'un marché libre. Il doit en être ainsi car, dans la plupart des secteurs importants de l'économie, les prix sont effectivement contrôlés par les oligopoles qui contrôlent l'industrie.

Voilà pourquoi les propositions que le ministre a énoncées dans sa politique économique et financière constituent les pires solutions du diptyque: augmentation du coût de la vie et augmentation du chômage. C'est le genre de programme qu'il nous propose et le genre de programme contre lequel nous avons voté lundi dernier.

Le ministre affirme que nous ne lui présentons pas d'instances. Nous lui en avons présentées au contraire, mais il ne les acceptera pas car son gouvernement s'inspire de vieilles rengaines quant au fonctionnement de l'économie; il s'accroche, dans les années 60, à des concepts dépassés. L'honorable représentant parle comme si nous étions à l'époque pré-keynésienne, ou avant la deuxième guerre mondiale, comme si notre sort ne dépendait pas d'oligopoles et qu'il existât une certaine liberté au niveau des marchés, ailleurs que dans le secteur tertiaire.

Je dis que nous devrions contrôler la spirale de l'inflation, non pas en détruisant la prospérité au Canada, comme le gouvernement le propose, mais en chargeant une commission de révision des prix de veiller à ce qu'aucun producteur ne profite indûment de la situation actuelle. Si ses pouvoirs ne lui permettent pas, le gouvernement fédéral doit alors convoquer les gouvernements provinciaux à une conférence en vue de déterminer de qui relève le contrôle des prix, et discuter avec eux la possibilité d'en réglementer certains pour enrayer les pressions inflationnistes. Comme nous l'avons indiqué lors du débat sur le budget, les pressions inflationnistes ne résultent pas de la force d'attraction de la demande, mais plutôt ce que les économistes appellent la poussée du coût.

La seule façon d'enrayer l'inflation des prix est de réglementer et de contrôler directement les oligarchies qui fixent les prix arbitrairement. Pour qu'on puisse réduire le chômage, il faut que la situation économique s'améliore et non qu'elle se dégrade. Il faut que le chômage baisse et non qu'il augmente. J'aimerais rappeler à la Chambre que chaque fois que nous prenons des mesures pour ralentir l'expansion économique, chaque fois que nous adoptons des politiques qui font